

LA RUCHE ÉCOLE DE THÉÂTRE AMATEUR



LA RUCHE, QU'EST-CE ? UNE ÉCOLE POUR PRENDRE AU SÉRIEUX VOTRE DÉSIR DE THÉÂTRE

C'est sur cette invitation d'Omar Porras, que nous souhaitons vous présenter notre approche pédagogique et théâtrale particulière.

Le respect, le plaisir, l'engagement, l'exigence, le sérieux et l'exubérance du Gai Savoir... Voici les piliers de notre charte artistique et pédagogique.

Depuis 2016, La Ruche enseigne, transmet « le théâtre » au travers de cours donnés par modules thématiques.

En 2017, La Ruche est structurée en association à but non-lucratif. Ses professeurs ont pour objectif de structurer le programme des cours techniques afin de donner aux élèves des outils théoriques et pratiques d'art dramatique, et d'insuffler l'esprit du collectif propre à une troupe de théâtre.

Issus de milieux socio-professionnels variés, les élèves (dès 17 ans) sont encadrés par des pédagogues, tous spécialistes de leur art (jeu, chant, danse) et aguerris à la méthode du Teatro Malandro.

« LA RUCHE 23-24 » C'EST...

- 2 groupes de 10 à 13 élèves, formés par le pool des professeurs de La Ruche. Les places sont donc limitées.
- Les élèves de la saison 22-23 continuent ou non dans le même groupe que la saison précédente. Les nouveaux élèves sont répartis dans l'un des groupes pour autant que ceux-ci ne soient pas déjà complets.
- *Les Petits pots de miel*: sous la forme d'un plateau libre, un cabaret éphémère dans le foyer du théâtre, les élèves pourront présenter le fruit de leur travail au public.
- Accompagnés par leurs professeurs et sous la houlette de Domenico Carli, ils pourront éprouver sur scène, un auteur, un texte ou un thème de leur choix, et ainsi mettre en application les acquis des cours techniques.
Trois dates à retenir:
10.12.23, 17.03.24, 02.06.24
- Plusieurs modules thématiques de formation pure (12h à 24h chacun) jalonnent la saison, en parallèle des *Petits pots de miel*. Il peut s'agir de modules axant l'apprentissage sur la dramaturgie, le jeu masqué, le travail corporel ou le travail textuel, etc.

LES PROFESSEURS...

Yves Adam, comédien, enseignant, *responsable pédagogique*
Mashal Arman, chanteuse lyrique, comédienne, pédagogue
Domenico Carli, auteur, metteur en scène, comédien, directeur
Jeanne Pasquier, comédienne, musicienne, conseillère pédagogique
Marie-Evane Schallenberger, chanteuse et comédienne

Et d'autres professeurs encore...

CONTRAT D'INSCRIPTION 23 — 24

**IMPRIMER, COMPLÉTER ET RENVOYER SIGNÉ
PAR E-MAIL, OU VIA L'ADRESSE POSTALE CI-DESSOUS
DÉLAI D'INSCRIPTION FIXÉ AU 04.09.2023**

Adresse mail:
laruche@tkm.ch

Adresse postale:
LA RUCHE
p. a. Yves Adam
Route de Marin 5b
1000 Lausanne 26

Par la présente, je, soussigné-e _____,
m'inscris au cours de La Ruche, École de théâtre amateur.

J'ai pris connaissance du programme et des informations préalables à l'inscription
(contenu, calendrier et conditions générales (CG) ci-dessous) et m'engage à verser la somme
de CHF 1500.– pour 120 heures d'enseignement de septembre 2023 à juin 2024.

Je prends bonne note que suite à la rencontre avec une partie ou l'ensemble des professeurs
dans le courant du mois de septembre (uniquement pour les nouveaux élèves), je serai admis-e
dans le groupe qui correspondra le mieux à mes besoins.

Nom _____

Prénom _____

Né-e le _____

E-mail _____

Si mineur-e :
Nom/Prénom du représentant légal _____

Adresse postale :
Rue / Numéro postal / Localité _____

Téléphone _____

Nom de l'assurance accident
(obligatoire) _____

Numéro de police _____

→ Signature valable pour l'ensemble du document au bas de la page 5

CALENDRIER 23–24	GROUPE RIDEAU	GROUPE TRÉTEAU	INTITULÉ MODULES
09–10.09.23	Cours commun		Domenico Carli <i>Introduction</i> <i>Par ici l'entrée...</i>
23–24.09.23	Di Jeanne Pasquier	Sa Jeanne Pasquier	Module 1a <i>Accessoires et préparation physique au masque</i>
30.09–01.10.23	Di Marie-Evane Schallenberger	Sa Marie-Evane Schallenberger	Module 2a <i>Introduction à la comédie musicale</i>
07–08.10.23	Sa Domenico Carli	Di Domenico Carli	Module 3a <i>Préambule Shakespeare</i>
04–05.11.23	Sa Yves Adam	Di Yves Adam	Module 4 <i>Il était une fois...</i>
18–19.11.23	Di Yves Adam	Sa Yves Adam	
02–03.12.23	Sa Jeanne Pasquier	Di Jeanne Pasquier	
09.12.23	Préparation Petit pot de miel 1		
10.12.23	Petit Pot de miel 1 au TKM		Domenico Carli Cabaret <i>Il était une fois...</i>
16–17.12.23	Di Jeanne Pasquier	Sa Jeanne Pasquier	Module 1b <i>Accessoires et préparation physique au masque</i>
13–14.01.24	Sa Mashal Arman	Di Mashal Arman	Module 5 <i>Voie parlée, voix chantée, technique et astuces</i>
27–28.01.24	Di Mashal Arman	Sa Mashal Arman	
03–04.02.24	Sa Domenico Carli	Di Domenico Carli	Module 3b <i>Autour de... Shakespeare</i>
24–25.02.24	Di Domenico Carli	Sa Domenico Carli	
09–10.03.24	Sa Jeanne Pasquier	Di Jeanne Pasquier	
16.03.24	Préparation Petit pot de miel 2		Cabaret <i>Shakespeare</i>
17.03.24	Petit Pot de miel 2 au TKM		
23–24.03.24	Di Marie-Evane Schallenberger	Sa Marie-Evane Schallenberger	Module 2b <i>Introduction à la comédie musicale</i>
20–21.04.23	Di Yves Adam	Sa Yves Adam	Module 6 <i>Autour de... Brecht & Weill</i>
27–28.04.23	Sa Jeanne Pasquier	Di Jeanne Pasquier	
04–05.05.24	Sa Yves Adam	Di Yves Adam	
25–26.05.24	Di Yves Adam	Sa Yves Adam	
01.06.24	Préparation Petit pot de miel 3		
02.06.24	Petit Pot de miel 3 au TKM		Domenico Carli Cabaret <i>Brecht & Weill</i>
08–09.06.24	Sa Jeanne Pasquier	Di Jeanne Pasquier	Module 1c <i>Accessoires et préparation physique au masque</i>
22–23.06.24	Cours commun		Domenico Carli Conclusion <i>Par ici la sortie...</i>

Sous réserve de modifications

*Préparation possible aussi durant un soir de la semaine qui précède

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA RUCHE

1 INSCRIPTION

L'inscription se fait par écrit et doit être signée et retournée à La Ruche, École de théâtre amateur (courrier postal ou électronique).

Par sa signature, l'élève s'engage à respecter les termes des présentes conditions générales.

2 PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix annuel des cours est de 1500.– CHF pour 120 heures de cours.

Ce montant comprend les frais d'écologie annuels ainsi que l'octroi d'une réduction du tarif d'entrée aux spectacles programmés au TKM (tarif « professionnel »), que nous fixerons d'entente avec le TKM et qui sera communiquée dès que possible.

Un premier acompte de CHF 600.– est à verser jusqu'au 16.09.23 afin de valider l'inscription. En cas de non-paiement, l'élève ne peut participer aux cours. Le solde du prix annuel est à payer au plus tard le 30.11.23.

Pour ce faire, vous recevrez après réception de votre inscription (dans le courant de l'été) un bulletin de versement sous forme « QR » qui vous permettra d'effectuer tous vos paiements à la Ruche.

L'élève (ou son représentant légal) prend acte que son inscription est définitive et reconnaît devoir à La Ruche, École de théâtre amateur, la somme de CHF 1500.– qui lui sera facturée. Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

3 PÉRIODES DE COURS

L'enseignement annuel dispensé comprend 120 heures de cours correspondant ainsi à l'équivalent de 20 jours de 6h (10h-17h) de cours entre septembre 2023 et fin juin 2024.

4 ENGAGEMENT

L'élève s'engage à fournir un travail assidu tout au long de l'année scolaire afin de faciliter la cohésion de la classe; il s'engage également à respecter les consignes données par les professeurs durant les cours.

5 ABSENCES

En cas d'absence de l'élève, celle-ci doit être signalée au professeur; les absences totales ou partielles ne donnent aucun droit à un remboursement, ni réduction ou report des cours manqués.

6 RÉSILIATION

Une résiliation de l'une ou l'autre partie en cours d'année ne donne droit à aucune réduction ni à un remboursement du prix annuel des cours.

En cas d'absence réitérées et insuffisamment justifiées d'un-e élève ou pour d'éventuelles divergences artistiques ou pédagogiques importantes entre les parties, La Ruche se réserve le droit de résilier le contrat sans remboursement.

Seuls les cas de force majeure (maladie / accident de longue durée ou déménagement) peuvent donner droit à un remboursement partiel du montant de l'écolage annuel. La Ruche se réserve la possibilité de demander un justificatif écrit.

7 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les concepts, textes, musiques, et autres documents de toute nature, ainsi que toutes autres créations et productions auxquelles l'élève aura participé d'une quelconque manière dans le cadre de sa formation appartiennent exclusivement à La Ruche, École de théâtre amateur. Cette dernière peut les utiliser librement dans le cadre de l'école, en particulier lors du spectacle de fin d'année. Toute autre exploitation se fera avec le consentement des intéressés. La mise en scène, de la structuration de l'idée à l'exécution, étant protégée par le droit d'auteur, l'élève veillera tout particulièrement au respect des droits de propriété intellectuelle appartenant à l'école.

Lieu et date

Signature
(si mineur·e : signature du représentant légal)
